STRATÉGIE & GESTION PUBLIQUES

STRATEGIE ET GESTION PUBLIQUES
14 B RUE LA FAYETTE
25000 BESANCON
07 77 91 39 79
SIRET 453 449 324 00061

Catalogue de formation







Nouveautés 2026

Destinés aux élus locaux

Partout en France métropolitaine et Outre-Mer

STRATÉGIE & GESTION PUBLIQUES

STRATEGIE ET GESTION PUBLIQUES
14 B RUE LA FAYETTE
25000 BESANCON
07 77 91 39 79
SIRET 453 449 324 00061

Un cabinet au service de l'action publique locale

2004

Année de création

Stratégie et Gestion Publiques a été créé en 2004 pour répondre aux besoins identifiés par les acteurs publics, et développer une offre de service en matière d'accompagnement stratégique des collectivités au travers des actions de conseil, d'ingénierie, d'analyse organisationnelle et de formation. Il est **adossé au cabinet OPTA-S**, permettant un fort enrichissement mutuel d'expertises.

Accrédité par le Ministère **depuis 11 années, nous avons aussi développé une offre de services spécifique pour accompagner les élus dans le bon déploiement et la bonne évaluation de leur projet de mandature.**

Stratégie et Gestion Publiques compte aujourd'hui plus de 160 clients en France, actifs sur les 10 dernières années.

Un cabinet de taille humaine, expérimenté en conduite de projet organisationnel et accompagnement du changement

Au fil du temps, le cabinet a établi une relation de confiance et fidélisé plusieurs collectivités et services de l'Etat déconcentrés. L'équipe a diversifié son offre de services pour répondre aux besoins des organisations qu'elle accompagne par un panel de compétences élargies en matière d'accompagnement de projets organisationnels, excellence opérationnelle (optimisation), analyse d'impacts et accompagnement du changement.

160

Clients fidélisés

Une équipe de consultants expérimentés implantés proche de votre territoire pour intervenir en proximité et en pleine connaissance de vos spécificités.

Une expérience éprouvée dans la conduite de projet complexe et d'envergure

Stratégie et Gestion Publiques est un cabinet de conseil créé il y a plus de vingt ans ayant plusieurs centaines de missions réussies.

Une équipe pluridisciplinaire s'est construite au fil des ans et a développé une expertise haut de gamme pour sécuriser et accompagner le pilotage de l'action publique des collectivités territoriales et des services de l'Etat. Le cabinet a également développé des partenariats pour intervenir dans le cadre de formations spécifiques auprès d'acteurs publics (I.E.P.P., I.NS.E.T., etc.).



STRATÉGIE & GESTION PUBLIQUES

STRATEGIE ET GESTION PUBLIQUES
14 B RUE LA FAYETTE
25000 BESANCON
07 77 91 39 79
SIRET 453 449 324 00061



TABLE DES MATIÈRES

Un cabinet au service de l'action publique locale **p.2**

Nos formations dédiées aux élus et cadres territoriaux **p.4**

- Connaître les fondamentaux du nouveau mandat **p.6**
- Maîtriser la prise de parole en public **p.7**
- Engager et mobiliser durablement une équipe **p.8**
- Exercer pleinement son mandat d'élu d'opposition **p.9**
- Comprendre le cycle budgétaire et les finances locales..... **p.10**
- Piloter l'aménagement de son territoire **p.11**
- Nos modules courts à distance **p.12**

Une formation encadrée avec un financement pris en charge **p.5**

Nos missions d'accompagnement et de conseil stratégique **p.13**

Prenons contact ! **p.14**

STRATÉGIE & GESTION PUBLIQUES

STRATEGIE ET GESTION PUBLIQUES
14 B RUE LA FAYETTE
25000 BESANCON
07 77 91 39 79
SIRET 453 449 324 00061

Nos formations dédiées aux élus et cadres territoriaux



Piloter l'action publique locale requiert une expertise constamment actualisée, que vous soyez un élu découvrant ses responsabilités ou un cadre expérimenté face à de nouvelles réformes. Nos formations sont conçues pour être bien plus que de simples sessions théoriques : elles sont une **"boîte à outils" opérationnelle**, pensée pour renforcer votre autonomie et sécuriser vos décisions au quotidien.

Notre pédagogie : l'interactivité au service de l'action

Nous croyons que l'apprentissage le plus efficace naît de l'échange et de la mise en pratique. C'est pourquoi nous privilégions des formats qui stimulent l'**interactivité** et le partage d'expériences. Nos sessions sont construites pour vous permettre de repartir non seulement avec des connaissances, mais surtout avec un **plan d'action concret et applicable** dès votre retour en collectivité.

Pour y parvenir, notre approche repose sur trois piliers :

L'étude de cas réels : Nous nous appuyons sur des exemples anonymisés issus de nos missions d'accompagnement et de conseil, vous offrant une immersion unique dans les coulisses de la gestion publique.

La co-construction de solutions : À travers des ateliers et des mises en situation, les participants travaillent ensemble pour résoudre des problématiques concrètes, transformant l'expérience collective en solutions individuelles.

Le format "atelier-action" : Nos interventions sont structurées pour aboutir à la création d'outils (checklists, guides, plans d'étapes) directement utilisables par les participants.

Un catalogue de formations sur-mesure pour vos enjeux

Nous avons structuré notre offre autour de grands axes thématiques adaptables en formats (durée indicative modulable) et conçus pour répondre aux besoins spécifiques des élus et des cadres.

STRATEGIE ET GESTION PUBLIQUES
14 B RUE LA FAYETTE
25000 BESANCON
07 77 91 39 79
SIRET 453 449 324 00061

Une formation encadrée avec un financement pris en charge

Le premier dispositif est le droit à la formation financé par la collectivité. Chaque collectivité doit voter un budget permettant de financer les formations liées à l'exercice du mandat : urbanisme, finances publiques locales, gestion des services, communication institutionnelle, etc. La collectivité prend **en charge les frais pédagogiques, et peut couvrir les déplacements ou compenser les pertes de revenus**. Pour être éligibles, les formations doivent être assurées par des organismes agréés par l'État, tel que le cabinet Stratégie et Gestion Publiques.



En tant qu'élu local, votre engagement exige une montée en compétence continue. La législation française reconnaît cette nécessité en mettant en place un **double dispositif de financement** pour vous permettre d'accéder aux formations indispensables à l'exercice de votre mandat et à votre avenir professionnel.

Si le solde du DIF Élus permet de couvrir entièrement une formation, celui-ci peut **financer 100 % du coût**, sans intervention de la collectivité.

En revanche, si le montant disponible est insuffisant, la loi prévoit un **mécanisme de cofinancement** : le DIF Élus doit prendre en charge **au minimum 25 %** des frais, tandis que la collectivité peut compléter **jusqu'à 75 %** du coût total. Ce partage encadré permet aux élus d'accéder à des dispositifs plus coûteux ou plus longs, sans renoncer à leur projet de formation.

Stratégie Gestion Publiques

un organisme certifié QUALIOPI

Qualiopi
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
La certification qualité a été délivrée au titre de la ou des catégories d'actions suivantes :
Actions de formation



En complément, chaque élu dispose d'un **Droit individuel à la formation (DIF Élus),** véritable compte personnel dédié au mandat. Alimenté de 600 € par an, dans la limite de 1 200 €, **ce dispositif est financé par une cotisation obligatoire de 1 % prélevée sur les indemnités de fonction**. Contrairement au budget de formation de la collectivité, le DIF Élus peut être mobilisé non seulement pour des formations utiles au mandat, mais aussi pour préparer l'après-mandat, dans une logique de reconversion professionnelle. Sa gestion est entièrement dématérialisée via la **plateforme Mon Compte Élu.**

STRATEGIE ET GESTION PUBLIQUES
14 B RUE LA FAYETTE
25000 BESANCON
07 77 91 39 79
SIRET 453 449 324 00061

Connaître les fondamentaux du nouveau mandat

Maîtriser le cadre institutionnel et juridique de l'élu local

Objectifs pédagogiques :

- Comprendre l'organisation institutionnelle de la commune et de l'intercommunalité
- Maîtriser les droits et obligations de l'élu municipal
- Identifier les responsabilités juridiques liées au mandat
- Appréhender les relations avec l'administration et les services
- Connaître les règles de fonctionnement du conseil municipal

Durée : 2 jours (14 heures)

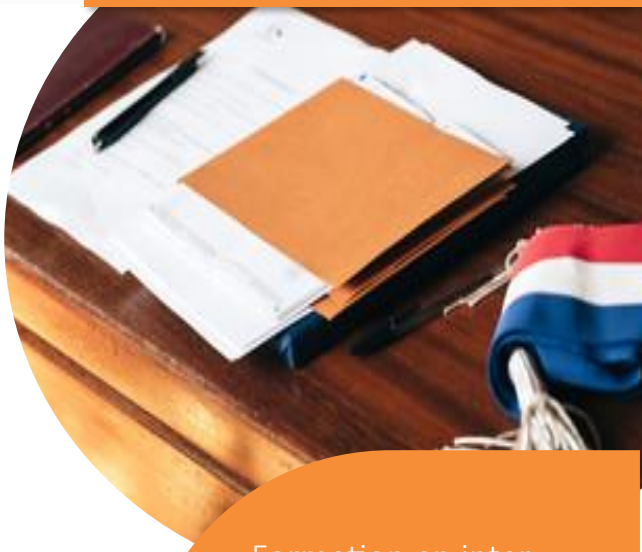
Public : Élus locaux

Prérequis : Aucun

Effectif : 6 à 12 participants

Principaux sujets abordés :

- Le cadre institutionnel de la commune
  - *L'organisation territoriale française : commune, EPCI, département, région*
  - *Les compétences de la commune et les transferts à l'intercommunalité*
  - *Les transferts vers l'intercommunalité et leurs conséquences pratiques*
- Le statut de l'élu local
  - *Les droits de l'élu : indemnités, formation, protection fonctionnelle*
  - *Les obligations : assiduité, probité, déclarations d'intérêts*
  - *La prévention des conflits d'intérêts*
- Le fonctionnement du conseil municipal
  - *La préparation et le déroulement des séances*
  - *Les règles de quorum, de vote et de délibération*
  - *Le rôle des commissions et les droits de l'opposition*
- La responsabilité de l'élu
  - *La responsabilité civile et la responsabilité pénale*
  - *Les principales infractions : prise illégale d'intérêts, favoritisme, détournement*
  - *Les bonnes pratiques pour sécuriser son action*



Formation en inter ou en intra

En présentiel ou en distanciel

Conditions financières

Tarif jour à l'unité : 400€ HT

Tarif jour groupe : 1800€ HT pour 1 à 5 personnes / 3000€ HT pour 6 à 12 personnes

STRATEGIE ET GESTION PUBLIQUES
14 B RUE LA FAYETTE
25000 BESANCON
07 77 91 39 79
SIRET 453 449 324 00061

Maîtriser la prise de parole en public

Maîtriser l'art de communiquer avec impact devant une assemblée

Objectifs pédagogiques :

- Maîtriser les techniques de communication verbale et non verbale
- Gérer le trac et les situations imprévues lors d'interventions publiques
- Adapter sa posture et son discours selon l'auditoire et l'enjeu
- Répondre avec aisance aux questions et objections

Durée : 2 jours (14 heures)

Public : Élus locaux

Prérequis : Aucun

Effectif : 6 à 12 participants

Principaux sujets abordés :

- Comprendre les enjeux de la prise de parole
  - *Les spécificités de la communication publique pour un élu*
  - *Identifier son profil de communicant : forces et axes de progrès*
  - *Les attentes des différents auditoires : citoyens, conseil, partenaires*
- Structurer et préparer son intervention
  - *Les techniques de préparation : définir son message clé*
  - *S'adapter au format : discours inaugural, vœux, conseil municipal, réunion publique*
  - *Construire un plan efficace : accroche, développement, conclusion mémorable*
- Maîtriser sa posture et sa voix
  - *Travail sur la voix : débit, articulation, modulation, silences*
  - *Le langage corporel : regard, gestuelle, occupation de l'espace*
  - *Gérer le trac et transformer le stress en énergie positive*
- Gérer l'interaction et les situations délicates
  - *Techniques de réponse aux questions : reformuler, argumenter, conclure*



Formation en inter ou en intra

En présentiel ou en distanciel

Conditions financières

Tarif jour à l'unité : 400€ HT

Tarif jour groupe : 1800€ HT pour 1 à 5 personnes / 3000€ HT pour 6 à 12 personnes

STRATEGIE ET GESTION PUBLIQUES
14 B RUE LA FAYETTE
25000 BESANCON
07 77 91 39 79
SIRET 453 449 324 00061

Engager et mobiliser durablement une équipe

Développer un leadership mobilisateur et fédérateur

Objectifs pédagogiques :

- Identifier les leviers de motivation des collaborateurs et des élus
- Adopter une posture de leader inspirant et fédérateur
- Construire une vision partagée et la communiquer efficacement
- Animer des réunions productives et participatives
- Gérer les tensions et maintenir la cohésion d'équipe

Durée : 2 jours (14 heures)

Public : Maires, adjoints au maire, présidents de commission

Prérequis : Aucun

Effectif : 6 à 12 participants



Principaux sujets abordés :

- Les fondamentaux du leadership de l'élu
  - *Les différents styles de leadership et leurs effets sur l'équipe municipale*
  - *Identifier son style dominant et ses axes de développement*
  - *Articuler légitimité élective et posture managériale*

- Les conditions de l'engagement
  - *Comprendre les ressorts de la motivation des adjoints et des agents*
  - *Construire et partager une vision mobilisatrice pour le mandat*
  - *Fixer des objectifs clairs et pratiquer la délégation*

- L'animation du collectif municipal
  - *Favoriser la participation et l'expression de tous en réunion d'adjoints*
  - *Créer des espaces de dialogue entre élus et services communaux*
  - *Entretenir la dynamique collective sur la durée du mandat*

- La prévention et la gestion des tensions

Formation en inter ou en intra

En présentiel ou en distanciel

Conditions financières

Tarif jour à l'unité : 400€ HT

Tarif jour groupe : 1800€ HT pour 1 à 5 personnes / 3000€ HT pour 6 à 12 personnes

STRATEGIE ET GESTION PUBLIQUES
14 B RUE LA FAYETTE
25000 BESANCON
07 77 91 39 79
SIRET 453 449 324 00061

Exercer pleinement son mandat d'élu d'opposition

Connaître et mobiliser les droits et moyens d'action de l'élu minoritaire

Objectifs pédagogiques :

- Situer les droits de l'élu minoritaire dans la législation applicable
- Obtenir l'information utile avant chaque séance et hors séance
- Mobiliser les moyens d'expression individuels et collectifs du conseil
- Choisir la voie de contrôle ou de recours proportionnée
- Exercer son statut d'élu dans la durée : formation, crédits d'heures

Durée : 1 jour (7 heures)

Public : Élus locaux

Prérequis : Aucun

Effectif : 6 à 12 participants



Principaux sujets abordés :

- Le conseiller minoritaire dans l'institution communale
  - *La notion de conseiller n'appartenant pas à la majorité municipale*
  - *Les sources du droit applicable : CGCT, règlement intérieur, jurisprudence*
  - *Les apports de la loi du 22 décembre 2025 portant statut de l'élu local*
- S'informer : l'accès de l'élu minoritaire à l'information
  - *Convocation, ordre du jour et note explicative de synthèse*
  - *Questions orales et information budgétaire*
  - *L'accès aux documents administratifs : champ, limites, saisine de la CADA*
- Siéger et s'exprimer : les moyens individuels et collectifs
  - *Interventions en séance, amendements et vœux*
  - *Commissions à la représentation proportionnelle, CAO*
  - *Tribune dans le bulletin municipal et local mis à disposition*
- Contrôler, agir et durer
  - *La gradation des recours : gracieux, préfet, juge administratif*

Formation en inter ou en intra

En présentiel ou en distanciel

Conditions financières

Tarif jour à l'unité : 400€HT

Tarif jour groupe : 1800€ HT pour 1 à 5 personnes / 3000€ HT pour 6 à 12 personnes

STRATEGIE ET GESTION PUBLIQUES
14 B RUE LA FAYETTE
25000 BESANCON
07 77 91 39 79
SIRET 453 449 324 00061

Comprendre le cycle budgétaire et les finances locales

Acquérir les clés de lecture des finances communales

Objectifs pédagogiques :

- Comprendre la structure et les principes du budget communal
- Lire et analyser les documents budgétaires essentiels
- Identifier les principales ressources et dépenses de la commune
- Maîtriser le calendrier et les étapes du cycle budgétaire
- Participer activement aux débats et décisions financières

Durée : 2 jours (14 heures)

Public : Élus locaux et agents

Prérequis : Aucun

Effectif : 8 à 12 participants

Principaux sujets abordés :

- Les principes fondamentaux des finances locales
  - *Les grands principes budgétaires : annualité, unité, universalité, équilibre*
  - *La nomenclature comptable : sections, chapitres, articles*
  - *Distinguer fonctionnement et investissement : logique et enjeux principaux*

- Les ressources et dépenses de la commune
  - *Les dotations, la fiscalité locale et leurs évolutions*
  - *L'emprunt et les autres recettes : redevances, tarification des services, cessions*
  - *Les charges à caractère général, les dépenses de personnel, l'investissement*

- Le cycle budgétaire annuel
  - *La préparation et le vote du budget primitif : calendrier et arbitrages*
  - *Les décisions modificatives, le budget supplémentaire et leurs usages*
  - *Le compte administratif : clôture de l'exercice et analyse des écarts*

- L'analyse de la santé financière d'une commune
  - *Les indicateurs clés : autofinancement, endettement, rigidité des charges*
  - *Comparer sa commune grâce aux bases de données publiques*
  - *Construire une stratégie financière cohérente avec le projet de mandat*



Formation en inter

ou en intra

En présentiel ou en distanciel

Conditions financières

Tarif jour à l'unité : 400€HT

Tarif jour groupe : 1800€ HT pour 1 à 5 personnes / 3000€ HT pour 6 à 12 personnes

STRATEGIE ET GESTION PUBLIQUES
14 B RUE LA FAYETTE
25000 BESANCON
07 77 91 39 79
SIRET 453 449 324 00061

Piloter l'aménagement de son territoire

Appréhender les outils de développement de son territoire

Objectifs pédagogiques :

- Comprendre l'organisation institutionnelle de l'urbanisme
- Identifier le rôle des principaux documents d'urbanisme
- Maîtriser les procédures d'élaboration, de révision du PLU(i)
- Sécuriser l'instruction des autorisations d'urbanisme
- Prévenir et gérer les contentieux et conséquences financières

Durée : 2 jours (14 heures)

Public : Élus locaux

Prérequis : Aucun

Effectif : 8 à 12 participants

Principaux sujets abordés :

- L'organisation et la hiérarchie des documents d'urbanisme
  - *Articulation entre droit national et planification locale*
  - *Rôle structurant du SRADDET et du SCOT*
  - *Compatibilité et opposabilité des documents d'urbanisme*
- L'élaboration et la vie du PLU(i)
  - *Étapes juridiques et techniques d'élaboration*
  - *Concertation publique et consultation des partenaires*
  - *Procédures de modification, révision et recours*
- Les autorisations d'urbanisme et leur instruction
  - *Différences entre permis et déclarations préalables*
  - *Instruction des dossiers par la commune*
  - *Recours et contrôle de légalité*
- La gestion du domaine public et ses conséquences financières
  - *Autorisations de voirie et occupations temporaires*
  - *Sanctions en cas d'atteinte au domaine public*
  - *Taxes et redevances liées aux opérations*



Formation en inter ou en intra

En présentiel ou en distanciel

Conditions financières

Tarif jour à l'unité : 400€HT

Tarif jour groupe : 1800€HT pour 1 à 5 personnes / 3000€ HT pour 8 à 12 personnes

STRATÉGIE & GESTION PUBLIQUES

STRATEGIE ET GESTION PUBLIQUES
14 B RUE LA FAYETTE
25000 BESANCON
07 77 91 39 79
SIRET 453 449 324 00061

Comprendre et décider le budget de sa collectivité

Instruire un budget avant de le voter

Objectifs pédagogiques :

- Situer les grandes masses du budget et l'articulation des deux sections
- Lire un compte administratif
- Identifier l'épargne et la capacité de désendettement
- Interpréter les indicateurs de sa collectivité
- Savoir quelles questions poser avant de voter

Expliquer et défendre une position

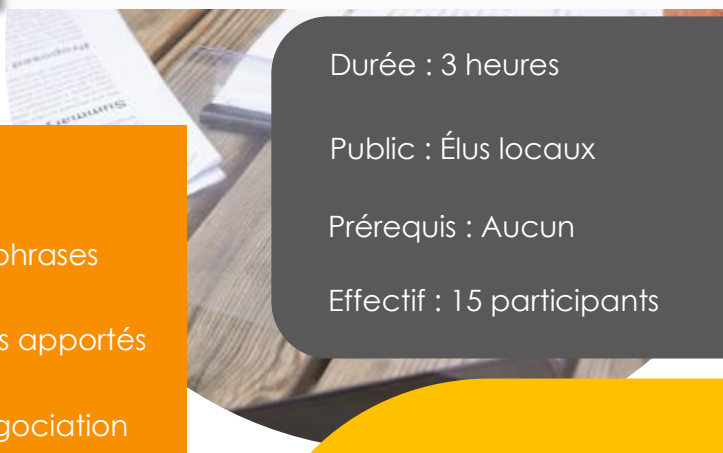
Rendre compte d'une décision impopulaire devant un public

Objectifs pédagogiques :

- Construire un message à impact en quelques phrases
- Anticiper les objections et y répondre sans se dédire
- Distinguer informer, concerter et négocier
- Conduire une réunion publique difficile
- Préparer une prise de parole courte

Déroulé de la séance

20 min	Positionnement des participants
50 min	Construire un message fort : la règle des trois phrases
50 min	Mises en situation en sous-groupes sur les sujets apportés
40 min	Retour collectif : objections, concertation, négociation
20 min	Évaluation de sortie et plan d'action personnel



Durée : 3 heures

Public : Élus locaux

Prérequis : Aucun

Effectif : 15 participants

Modules courts à distance

Notre différence

Chaque participant reçoit avant la session une fiche de sa commune en douze indicateurs, issue des données publiques. La lecture guidée porte ainsi sur des éléments concrets et parlant de son territoire.

Conditions financières

240 € HT par participant

Financement : ce module relève du répertoire des formations liées à l'exercice du mandat d'élu local. À 240 € HT, un module se finance intégralement sur les droits annuels du DIF Élus, sans mobiliser le budget de formation de la commune.

Notre différence

Chaque participant apporte un sujet réel de sa commune et repart avec son propre message, construit et testé en séance devant le groupe.

STRATÉGIE & GESTION PUBLIQUES

STRATEGIE ET GESTION PUBLIQUES
14 B RUE LA FAYETTE
25000 BESANCON
07 77 91 39 79
SIRET 453 449 324 00061

Nos missions d'accompagnement et de conseil stratégique

Face à la complexité croissante des enjeux territoriaux, les décideurs publics ont besoin d'un partenaire stratégique capable de traduire les défis juridiques, financiers et organisationnels en plans d'action clairs et sécurisés.

En plus du volet formation, nous accompagnons également les administrations sur des missions de conseil. Notre rôle est de **vous donner la pleine maîtrise** de vos projets, en vous apportant l'expertise technique et la vision stratégique nécessaires pour piloter sereinement l'action publique.

Nous intervenons sur trois axes principaux, toujours avec l'objectif de transformer la complexité en opportunité :

1. Audit organisationnel et accompagnement au changement

2. Analyses rétro-prospectives et optimisations financières

3. AMO marchés publics et gestion des services

Toutes nos interventions sont rigoureusement dimensionnées à l'expression des besoins de nos clients. Elles consistent en une démarche itérative d'échanges soutenus pour des résultats tangibles et partagés.



STRATÉGIE & GESTION PUBLIQUES

STRATEGIE ET GESTION PUBLIQUES
14 B RUE LA FAYETTE
25000 BESANCON
07 77 91 39 79
SIRET 453 449 324 00061



Prenons contact !

E-mail : conseil@strategie-publique.com

Téléphone : 07 77 91 39 79

Site internet : SGP - Ensemble pour une action publique performante

Profil LinkedIn : Stratégie & Gestion Publiques

Notre dernière publication :



Retrouvez-nous !

SGP – Demandez un devis personnalisé

Un engagement personnel *: Chaque territoire est unique. Chaque défi mérite une réponse spécifique. Contactez-nous pour que nous construisions ensemble la solution sur-mesure dont vous avez besoin, une solution qui alliera rigueur technique et vision stratégique pour la réussite*